

CAMBODGE NOUVEAU

1er - 15 juillet 1995

Politique Economie Finances

2ème année Numéro 32

secrets ressorts ?

Controverses, rivalités, anathèmes, menaces : s'agit-il d'un retour à une vie politique normale ? Ou des prémisses d'une mise au pas ?

Le "cas Sam Rainsy" (l'éviction du député est-elle, oui ou non, légale ?) provoque une relecture des textes fondamentaux et un échange d'arguments juridiques de haut niveau : nous donnons une large place dans ce numéro aux responsables et aux spécialistes.

La loi sur la Presse fait surgir une fois de plus le débat sur la liberté d'expression : où situer la frontière ? Les journalistes peuvent-ils tout dire ? Le pouvoir peut-il agir et punir à sa convenance ?

Rappelons Tocqueville, qui observait les effets de la liberté de la presse dans le pays en développement, dans la jeune démocratie qu'étaient les Etats-Unis de 1831 :

"On ne peut se dissimuler que les effets politiques de cette licence de la presse ne contribuent indirectement au maintien de la tranquillité publique (...) Elle fait circuler la vie politique dans toutes les portions du territoire. C'est elle dont l'oeil toujours ouvert met sans cesse à nu les secrets ressorts de la politique et force les hommes publics à venir tour à tour comparaitre devant le tribunal de l'opinion (...). La presse périodique est encore, après le peuple, la première des puissances". (De la Démocratie en Amérique).

Au Cambodge, les règles du jeu sont encore floues. Mais on a le sentiment que le gouvernement n'aimerait pas un "tribunal de l'opinion" et ne tient pas à "mettre à nu les secrets ressorts de la politique". Journaux sous la menace, esprits critiques marginalisés ...

Occupez-vous plutôt de vos affaires !
A.G.

LE JAPON AU CAMBODGE

En l'absence de S.E. Imagawa, Ambassadeur du Japon au Cambodge, S.E. le Ministre-Conseiller Shigenobu Kato, a bien voulu répondre aux questions de Cambodge Nouveau.

Le Gouvernement japonais se sent toujours totalement impliqué dans les affaires cambodgiennes. Son tout premier objectif est de conserver la paix et la stabilité au Cambodge. Ce n'est pas seulement l'affaire du Cambodge, mais celui de tous les pays de la région, et du monde entier, c'est pourquoi les pays développés, Australie, Etats-Unis, pays occidentaux, Japon, et tant de pays amis ont soutenu l'action de l'ONU.

Second objectif : établir au Cambodge une société démocratique et une économie de marché, plus ouvertes à la société internationale. De même conserver et protéger les droits humanitaires.

Pour la vie politique intérieure du Cambodge, bien que l'UNTAC n'ait pas atteint tous ses objectifs à 100%, nous devons considérer les progrès accomplis : la naissance du Royaume du Cambodge, l'élection d'une Assemblée Nationale. Personne avant les élections n'imaginait la formation d'un gouvernement de coalition de trois partis !

Sans doute le gouvernement traverse une période difficile. Mais il n'est pas le seul. Il ne faut pas tomber dans une situation à la coréenne par exemple. Toutes les démocraties

dans le monde s'efforcent d'améliorer leurs différents systèmes respectifs. Ce sont les objectifs qu'il faut considérer et poursuivre, marche après marche malgré les difficultés journalières. Nous autres diplomates nous sommes toujours optimistes !

Notre idée est d'aider les Cambodgiens à s'aider eux-mêmes et c'est pourquoi nous sommes très impliqués dans l'aide économique (ODA). Avec le souci, comme tous les pays, d'utiliser le mieux possible

- INFRASTRUCTURES
- BESOINS DE BASE
- FORMATION
- Business : plus tard

l'argent des contribuables.

Une originalité de notre aide : la formule "triangulaire", c'est à dire que nous envoyons au Cambodge -en plus de techniciens japonais- des experts qui viennent des pays de l'ASEAN environnants.

Une autre originalité : il s'agit toujours de dons. Il n'y a pas d'aide "liée", et depuis 1988, il ne s'agit pas de prêts.

Nous pensons que les infrastructures, telles que les routes, les ponts, l'électricité, l'eau potable et sa distribution, sont un élément très important. Et pourtant cela ne suffit pas. Il faut que les conditions de vie élémentaires, comme la santé, soient assurées. Pour le Centre hospitalier pour la mère et l'enfant que nous entreprenons

maintenant, il faut, en plus des équipements, que des docteurs et des infirmières japonaises s'y impliquent, et il est essentiel aussi que des équipes cambodgiennes soient formées au Japon.

C'est là une nouvelle phase de notre action, après les infrastructures et les conditions de vie élémentaires (centre hospitalier) : promouvoir le développement des ressources humaines par la formation.

Le problème le plus difficile pour le Cambodge n'est pas la pauvreté, ni le manque de nourriture. En cas d'urgence, nous devons leur fournir des secours. Mais, comme plus des trois-quarts des Cambodgiens dépendent de l'agriculture, nous devons les aider à produire la nourriture eux-mêmes, à augmenter leur production. En 1965, le Cambodge exportait 500 000 tonnes de riz. Donc c'est possible. Il faut augmenter les rendements, qui ne dépassent pas actuellement 1 tonne à l'ha, avec des machines, des experts, des engrais aussi (qui sont comme des médicaments : il faut veiller aux quantités, au moment approprié).

Un obstacle : les mines. C'est pourquoi nous contribuons aux efforts de déminage du CMAC : pour environ 10 % de ses activités l'année dernière.

Nous n'oublions pas non plus l'importance du champ culturel. Le Japon est co-président, avec la France, de la réhabilitation d'Angkor.

(suite page 2)

à l'intérieur ...

Le Japon au Cambodge
Le cas Sam Rainsy
La nouvelle loi sur la Presse

pages 1 - 2 - 3
pages 4 - 5 - 6
pages 8 - 7

LE JAPON AU CA

**investissements privés :
longues préparations**

Il est vrai que l'investissement privé japonais est encore très peu développé au Cambodge. Les sociétés japonaises présentes travaillent principalement grâce à l'aide japonaise.

Les investisseurs privés sont indépendants, le gouvernement n'a pas de pouvoir sur eux. Ils commercent, ils investissent selon leurs critères propres. Nous au gouvernement nous nous consacrons à l'aide d'urgence, et à la construction d'un cadre général.

Les sociétés privées s'intéressent certainement au Cambodge, mais elles raisonnent en fonction du long terme, elles se préparent longuement. A Singapour par exemple, les premières sociétés sont arrivées il y a 30 ou 40 ans. Du côté du gouvernement cambodgien, il faudra leur offrir

des garanties, telles qu'un cadre légal, des incitations, et bien sûr les infrastructures de base,

A quels secteurs les sociétés privées japonaises pourraient elles s'intéresser ?

Sans doute à l'agriculture en premier lieu. Le Japon importe une très importante partie de sa consommation de légumes, des carottes d'Australie par exemple. Nous ne sommes pas tellement intéressés par le bois. Des légumes frais, si l'on pouvait garantir une bonne qualité constante, des transports réguliers, intéresseraient sans doute des sociétés japonaises.

Et bien sûr, il faut évoquer les touristes japonais : environ un millier viennent visiter Angkor chaque mois. Tous les Japonais savent qu'Angkor fait partie de l'héritage culturel mondial, mais depuis 20 ans, ils n'ont pas eu la possibilité d'y aller.

L Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA), est présente au Cambodge depuis 2 ans, explique son *Resident Representative* M. Seigo Watanabe. Son objectif : le développement du Cambodge. Elle compte 5 expatriés japonais, et 16 Cambodgiens - en y comprenant les chauffeurs.

10 techniciens assistent les ministères : Agriculture (4), Développement rural (3), Santé (1), Conseil de Développement du Cambodge (CDC) (1); et un conseiller en programmation.

la corporation des volontaires

Un autre programme est celui des "Japanese Overseas Corporation Volunteers". Leur nombre vient de passer de 17 à 24. Ils apportent pendant 2 ans leur aide dans des domaines très variés : éducation, mécanique automobile, formation des infirmières, électricité, langue japonaise, ping pong, gymnastique, statistiques.

**100 fonctionnaires
cambodgiens au Japon**

Un autre programme consiste à envoyer au Japon, des fonctionnaires pour y recevoir une formation spécialisée dans des domaines très divers : 90 pour l'année avril 1994 - mars 1995; environ 100 cette année; 120 l'année prochaine, et le nombre continuera probablement à augmenter. Le critère retenu, pour sélectionner les candidats, est le niveau de l'anglais. Pour ceux dont le niveau est insuffisant, il y a des cours

spéciaux, en khmer ou en français. Il n'est pas nécessaire de parler japonais, pas même au Japon, alors que l'anglais est obligatoire.

En fait nous avons trois catégories de formation :

- des groupes d'élèves appartenant à beaucoup de pays : l'enseignement est fait en anglais;

- des "cours spéciaux" destinés à de petits groupes (5 à 10

élèves) de Cambodgiens : les cours sont traduits pour eux;

- une formation destinée à une seule personne, de haut niveau, sélectionnée : la formation est traduite selon sa langue.

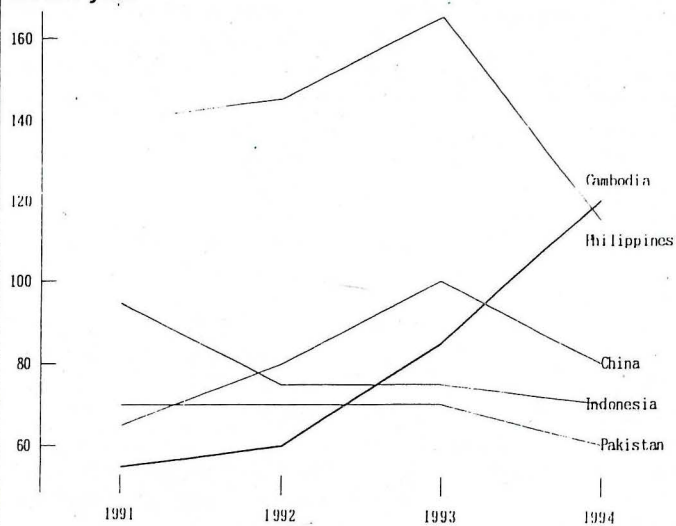
Pour le Cambodge, nous nous adressons à des fonctionnaires ayant environ 5 années d'expérience et nous sommes attentifs à leur âge. Pour une formation de statisticiens par exemple, nous avons préféré, aux deux filles de 20 ans que nous proposait le gouvernement, un homme de trente ans.

Pourquoi envoyer des Cambodgiens au Japon, au lieu de les former au Cambodge ? Nous utilisons en fait les deux méthodes. Mais pour le transfert de technologies, auquel nous attachons une très grande importance, il faut aller au Japon étudier les technologies japonaises : il existe environ 300 domaines de formation, dont un grand nombre dans l'agriculture.

Ce programme de formation rencontre deux sortes de difficultés : au Cambodge : le

Le Cambodge est devenu en 1994 le principal receveur de l'aide publique du Japon (ODA)

100 mio yens

**A PROPOS ...****projets d'investissement**

39 projets d'investissement ont été reçus par ce CDC entre le 16 mai et le 21 juin et sont en cours d'examen. Parmi eux, 9 projets concernent des fabriques de vêtements. Quelques projets agricoles (farine, poisson, ...); des hôtels; une usine de transformation du bois; ...

Pour le projet Samling, qui donne en concession, pour 30 ans

renouvelables, à la société malaisienne, l'exploitation de 800 000 ha de forêts dans les provinces de Kratie et de Mondolkiri, il n'a pas été "agrée" par le CDC, mais signé en Conseil des ministres. Le CDC décide des avantages fiscaux et des conditions de financement de ce projet.

hévéaculture

Le 3 juillet a été signé entre le Gouvernement cambodgien, représenté par L.E. Keat Chhon,

ministre de l'Economie et des Finances, et Tao Seng Huor, ministre de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêches, et la Caisse Française de Développement (CFD), représentée par son directeur Hubert Dognin, un "protocole d'accord pour la réhabilitation de la filière hévéaculture". Selon ce protocole, le Gouvernement Royal du Cambodge s'engage sur 3 points :
- préservation et développement du potentiel productif;

- mise en place du cadre institutionnel, juridique et fiscal;
- assurance pour l'Etat et la Province de recettes régulières et amélioration des conditions de vie des petits planteurs.

La CFD consacrera 2 millions de dollars à :

-des dons pour les infrastructures sociales et économiques et la recherche;

- des prêts concessionnels pour les sociétés d'économie mixte ou les

(suite page 3)

M B O D G E

manque de sécurité dans les provinces; et au Japon : nos transferts de technologie sont trop ambitieux, nos technologies sont sd'un niveau trop élevé. Et la qualité du travail de nos élèves cambodgiens à notre avis est encore insuffisante.

aide aux projets

En février dernier a été terminé le "pont de l'amitié", de **Chroy Changwar** (23,2 mio de dollars). Actuellement nous avons beaucoup de projets en cours :

- **fourniture d'eau potable à Phnom Penh** et réhabilitation du réseau de distribution (28 mio dollars); la capacité passera de 60 à 150 000 m³ par jour; le projet devrait être terminé en mars 1996.

- **fourniture d'électricité** à Phnom Penh : construction de deux générateurs diesel de 5 MW, et construction d'un réseau de distribution.

- **construction de la route A6**; les 44,5 km seront terminés à la fin de 1995.

- **construction du port de Phnom Penh** : quai, aire de stockage de 10 000 m², équipements et matériel de levage (30 mio de dollars); réalisation prévue pour fin 1996;

- construction d'un **centre pour le matériel de construction routière** : bureau administratif, eau et d'électricité, générateurs, bulldozers, engins, etc ...

- construction d'un **centre hospitalier pour la santé des mères et des enfants** à Phnom Penh. Il servira de référence et

comportera la formation de personnels venus de province, - autres projets : **aide à la production agricole** (matériel agricole, engrais); **fourniture de vaccins** à travers l'UNICEF; **études de faisabilité** pour un réseau de télécommunications à Phnom Penh; pour un pont sur le Mékong, ... amélioration d'une chaîne du froid; **restauration de**

trois sites à Angkor, notamment la bibliothèque nord du Bayon. Les travaux devraient être terminés en 1999. Etc ...

calendriers respectés

D'une façon générale, je trouve que la qualité du travail des Cambodgiens n'est pas très bonne, si on la compare à celle des Japonais. Mais si on la compare à celle d'autres pays, en Amérique du sud, en Afrique par exemple, on peut estimer qu'elle est meilleure.

Au total les programmes avancent au rythme et selon les calendriers prévus, et oui, je peux dire que je suis optimiste.

efficaces ?

Je ne sais pas si nous sommes efficaces, nous dit M. Watanabe, mais deux éléments me semblent nous aider dans notre tâche : - la JICA est l'intermédiaire unique de toute l'aide japonaise; - et le gouvernement lui laisse une très grande autonomie de décision. Par exemple, c'est la JICA seule -après les propositions et des consultations avec le gouvernement cambodgien évidemment- qui a décidé la reconstruction du pont de Chroy Changwar.

francophonie

Refuser un modèle culturel unique, "vivre la mondialisation dans la diversité", et pour cela maintenir le multilinguisme, c'est à quoi tendent les efforts de l'AUPELF UREF, qui est tout simplement un "réseau scientifique francophone". Le 30 juin, le *Cambodian Institute for Cooperation and Peace* présidé par SAR Norodom Sirivudh donnait la parole au recteur Guillou, directeur de l'AUPELF

S.E. TRUONG MEALY

Ambassadeur du Cambodge au Japon

Les relations entre le Cambodge et le Japon sont excellentes. Il n'y a pas de problèmes politiques entre les deux pays.

Mais pour moi, il me faut présenter aux Japonais l'image d'un Cambodge en paix, faire disparaître de la tête du Japonais moyen l'image de guerre. C'est difficile après plus de 20 ans de guerre, et avec les mass-médias qui parlent toujours d'insécurité.

donner une image de paix

Les touristes japonais viennent de plus en plus au Cambodge. Et selon un récent sondage, plus de 20 millions de Japonais voudraient venir voir les temples d'Angkor Wat. Mais les Japonais sont les consommateurs les plus difficiles du monde. Ils vérifient les étiquettes, la composition des produits, les dates de validité ... Ils sont parmi les 7 pays les plus industrialisés, nous parmi les 77 les plus pauvres. Comment les accommoder ?

convaincre les investisseurs

Je dois donner aussi du Cambodge l'image d'un pays où existent des chances d'investir. Les Philippines sont arrivées à convaincre les Japonais de travailler aux Philippines, alors pourquoi pas au Cambodge? Nous avons besoin de petites étiquettes "made in Cambodia" sur des produits japonais fabriqués au Cambodge.

Les choses vont dans la bonne direction. Une trentaine de membres de la Chambre de Commerce de Tokyo sont venus ici pour s'informer, et dernièrement le ministre du Commerce S.E. Cham Prasith est allé au Japon

avec moi pour parler avec les industriels, les petites et moyennes entreprises surtout, et nous pensons que oui, ça vient. Mais les investisseurs prennent beaucoup de précautions. Comme les gens riches, ils sont très prudents avec leur argent !

Pour les aides bi-latérales entre pays donateurs, selon un vaste "plan global", il a été décidé un partage des tâches : le Japon se consacre aux infrastructures -les routes, les ponts, l'électricité, l'eau, les égouts, ...-, la France s'occupe de la formation, du développement des ressources humaines, la Thaïlande est conseillère en investissements et intermédiaire pour le commerce.

apprendre le japonais

Sa Majesté l'a bien dit : "*le Cambodge a besoin de beaucoup de langues étrangères*". Je parle vietnamien comme cambodgien; un dialecte chinois; français et anglais de façon passable; japonais : un peu. Au Cambodge nous avons des gens qui parlent français, anglais, russe, allemand, ... il faut aussi des gens qui parlent japonais, pour travailler avec les Japonais. C'est très utile pour l'investissement.

J'ai beaucoup plaidé auprès du gouvernement japonais pour qu'il envoie des volontaires au Cambodge enseigner le japonais, au lieu de l'anglais ... Les Japonais veulent bien nous donner 30 personnes par an, on vient de signer l'accord. A mon avis, il vaut mieux envoyer au Cambodge un professeur japonais enseigner 30 Cambodgiens, que d'envoyer 30 Cambodgiens au Japon ...

(dans notre prochain numéro la suite de l'interview de S.E. Truong Mealy).

A PROPOS ...

entreprises privées qui investiront dans les plantations;

- des prêts à moyen et long terme aux conditions du marché pour les industriels.

Les négociations entre les investisseurs privés et le gouvernement cambodgien devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année. Des sociétés françaises, belge et malaisiennes sont intéressées.

UREF (qui a récemment ouvert un bureau à Phnom Penh) pour une conférence : "*Le multilinguisme facteur de paix*".

47 pays dans le monde pratiquent plus ou moins la langue française et ont entrepris, depuis 8 ans, de défendre cette langue contre l'uniformisation culturelle. Comment ? En créant des réseaux de coopération entre universités, écoles d'ingénieurs, laboratoires, en créant ou en soutenant des établissements

francophones de haut niveau (au Cambodge : l'ITC), en s'efforçant d'introduire le français sur l'"autoroute de l'information" Internet, en proposant des programmes... Bref il s'agit de créer un "regroupement culturel pertinent face au phénomène de la mondialisation" qui menace de marginaliser toutes les cultures sauf une.

Les moyens : 200 millions de FF, environ 40 millions de dollars par an, soit à peu près le budget

LE CAS SAM RAINSY

le pour et le contre

Apparemment simple, clairement scandaleuse, parce que due à des querelles personnelles et politiques, sonnante le glas de la démocratie au Cambodge, soulevant des protestations dans le monde entier, l'exclusion de M. Sam Rainsy de l'Assemblée Nationale mérite d'être éclairée par les spécialistes et les responsables. Il y a là en réalité un "cas" juridique.

Cette éviction a pu être considérée (à tort ou à raison, c'est toute la question) comme "automatique" à partir du moment où M. Sam Rainsy ne faisait plus partie du Funcinpec. C'est la thèse du président de l'Assemblée Nationale S.E. Chea Sim, du président du Funcinpec S.A.R. Norodom Ranariddh (p. 5) et de députés Funcinpec (p. 6).

L'éviction est au contraire illégale, anti-constitutionnelle, estiment S.E. Say Bory (p. 4) et des juristes français indépendants (p. 6).

Et reste qu'en amont de ce débat de spécialistes en existe un autre, qui pourrait rendre celui-ci sans objet : l'exclusion de M. Sam Rainsy du Funcinpec n'ayant pas été faite "dans les formes", il faudrait recommencer la procédure -et éventuellement le "réintégrer".

SAY BORY

*Ministre des Relations
avec le Parlement,
Avocat, Conseiller juridique*

Expulsion de Sam Rainsy ?

Je constate que l'Assemblée, en sa séance plénière du 22 juin 1995, n'a pas expulsé M. Sam Rainsy. Elle a simplement écouté une déclaration faite, en vertu de l'article 52 du règlement intérieur, par le président de la séance, M. Loy Sim Chheang, premier Vice-président, au sujet du remplacement de M. Sam Rainsy par M. Nou Saing Khàn conformément à la demande du président du FUNCINPEC. Il n'y a pas eu de vote. La question n'était pas inscrite à l'ordre du jour.

Il faut toutefois remarquer que l'Assemblée n'a pas à se prononcer sur la validité ou sur l'expulsion de ses membres (sauf, sur ce dernier point, en cas de crime en flagrant délit ou de condamnation pénale par le tribunal).

Je constate aussi que le président du FUNCINPEC n'a pas demandé non plus l'expulsion du député Sam Rainsy, mais simplement l'occupation d'un siège FUNCINPEC figurant sur la liste de Siem Reap, en l'occurrence M. Nou Saing Khàn en remplacement de M. Sam Rainsy qui n'est plus membre de son parti. Ce n'est d'ailleurs qu'une demande que le Comité permanent de l'Assemblée peut accepter ou refuser.

Ce Comité a refusé, il y a plus

d'un an, une demande de cette nature formulée par le chef du parti MOULINAKA. Il a, par contre, accepté plusieurs autres demandes de remplacement, à la suite des démissions des députés sortants.

Aujourd'hui il a accepté la demande du président du FUNCINPEC en se basant essentiellement sur le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un parti politique. Quelle attitude va-t-il prendre vis à vis du cas Ieng Mouly présenté par le chef du Parti Démocrate Libéral Bouddhique ?

Investis d'une compétence purement administrative au départ, le Président de l'Assemblée et le Comité permanent vont désormais disposer d'un pouvoir très important, beaucoup plus important que l'Assemblée elle-même, car ils ont, par ce biais, le pouvoir d'expulser des députés sans le vote de l'Assemblée. En effet la déclaration du 22 juin a eu pour conséquence l'expulsion d'un député non démissionnaire, M. Sam Rainsy. Si la loi électorale "untaciste", toujours

en vigueur par l'article 139 de la Constitution, n'avait pas fixé à 120 seulement le nombre des députés à l'Assemblée, M. Sam Rainsy aurait pu devenir un député non inscrit, comme dans toutes les démocraties libérales.

Le problème qui se pose serait de savoir à qui attribuer le siège réclamé par le FUNCINPEC, au membre du FUNCINPEC, ou au "député non inscrit" ?

Le Comité permanent a donné une solution en faveur du membre du FUNCINPEC. Mais la réponse définitive à ce problème juridique appartient au Conseil Constitutionnel.

Dans combien de temps ce Conseil Constitutionnel va-t-il voir le jour ? On sait que le Roi a bien désigné 3 membres (depuis un an déjà) et que l'Assemblée en a aussi désigné trois. Conformément à la Constitution, il reste encore 3 membres à désigner par le Conseil Supérieur de la Magistrature. Or, ce dernier est déjà constitué. Pourquoi n'a-t-il pas pu ou voulu désigner les 3 membres pour compléter la composition du Conseil Constitutionnel dont l'existence conditionne l'Etat de droit ?

remarques

- M. Sam Rainsy a maladroïtement présenté sa plainte à la Cour de Phnom Penh, invoquant pour étayer ses arguments des articles de la Constitution. Le juge s'est déclaré incompétent (en matière constitutionnelle). S'il avait dit simplement : "j'ai un différend avec mon parti, que je vous soumetts", sa plainte aurait certainement été reçue.

- L'argument principal évoqué

pour justifier son éviction, c'est que selon la loi électorale de l'APRONUC, un candidat à la députation doit être membre d'un parti. C'est vrai, mais cela ne concerne que le candidat. Un député, lui, représente le peuple tout entier, comme M. Say Bory le rappelait dans son interview à *Cambodge Nouveau* (n° 29). La loi électorale dit bien qu'un "candidat" -et non qu'un "député"- doit être membre d'un parti. Cet argument-là donc ne tient pas.

A PROPOS ...

d'une grande université.

hebdo en français

Le Quotidien du Cambodge, créé par une équipe cambodgienne en décembre 1994, a cessé de paraître. Il a changé d'adresse et prépare une formule hebdomadaire. Le premier numéro doit paraître vers le 15 juillet. Le journal est aidé par TV5 (dont il publie les programmes), et par

l'AUFELF-UREF (100 000 FF pour l'année 1995, et une aide en informatique d'une valeur de 4000 dollars). *Cambodge Soir* en revanche, qui paraît 3 fois par semaine, ne prévoit pas de devenir hebdomadaire, nous confirme son directeur Marc Victor.

riposte ?

Une rumeur a couru : Madame Thioulong Saumura serait démise de ses fonctions de vice-

Gouverneur de la Banque Centrale pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le "scandale" de la Banque centrale, mais "pour des raisons politiques". Une source indique à *Cambodge Nouveau* quelles seraient ces raisons. Chargée conjointement avec le ministre du Tourisme Veng Sereyvuth, par le Président du Funcinpec, de mettre en lieu sûr, à Hong Kong, des fonds appartenant au Funcinpec, Madame Thioulong

Saumura aurait inscrit sur le document qui permet de retirer des fonds de ce compte que l'un ou l'autre des signataires peut faire des retraits -au lieu de l'un et l'autre-, ce qui entraîne donc qu'une seule signature suffit. Le président du Funcinpec serait irrité contre ses deux émissaires, l'une trop avisée, l'autre insuffisamment. La source ne prétend pas que Madame Thioulong Saumura aurait exploité la situation ainsi créée. Mais

LE CAS SAM RAINSY

S.E. CHEA SIM

Président de l'Assemblée Nationale

Le Président de l'Assemblée Nationale s'est exprimé très clairement, dans une déclaration faite le 1er juillet, sur les raisons de l'expulsion de M. Sam Rainsy.

Dans cette déclaration, M. Chea Sim insiste d'abord sur le fait que lui-même et l'Assemblée ont agi avec circonspection, sans violer d'aucune façon la Constitution, ses règlements intérieurs, les lois électorales ni les normes de l'Assemblée Nationale.

M. Chea Sim rappelle que "ni lui-même ni l'Assemblée Nationale n'ont le droit d'interpréter la Constitution ou les lois électorales. C'est la responsabilité du Conseil Constitutionnel".

Il estime que les interprétations faites par certains milieux, à l'étranger, destinées à soutenir l'un ou l'autre parti en fonction de préférences personnelles, pour lui fournir des arguments juridiques, sans prendre en considération la loi ni l'autorité du Cambodge, "constituent une ingérence dans les affaires intérieures du Cambodge et une violation de la souveraineté nationale.

Voici la justification de l'éviction de M. Sam Rainsy (points 5 et 6 de la Déclaration):

"L'éviction de M. Sam Rainsy de son siège de député n'a pas reposé sur une infraction qu'il aurait commise. L'Assemblée Nationale n'a jamais mis en doute que M. Rainsy soit un grand

démocrate, un opposant résolu de la corruption, un champion des droits de l'homme

et un virulent critique du gouvernement. Le seul élément dont l'Assemblée ait tenu compte lorsque son éviction a été annoncée a été la fin de son mandat de représentant de la population de Siem Reap, dès lors qu'il avait été rejeté du Funcinpec. On ne saurait assez souligner cet aspect.

"En tant que Président de l'Assemblée Nationale, je n'ai jamais empêché M. Rainsy ni aucun autre membre de s'exprimer. Aujourd'hui comme hier, et concernant M. Rainsy en particulier, les droits que nous reconnaissons à l'expression des opinions peuvent être avantageusement comparés à ce qu'ils sont dans les pays développés.

"Je partage certaines craintes exprimées par l'opinion internationale concernant l'avenir de la démocratie libérale et les droits de l'homme au Cambodge. Mais laissez-moi assurer à cette opinion que les principes de base de ma déclaration du 10 juin restent valables. L'Assemblée Nationale comme le Gouvernement Royal du Cambodge sont conscients de leurs responsabilités devant l'histoire comme devant la communauté internationale.

"Enfin, je tiens à répéter en tant que Président de l'Assemblée Nationale que je reconnais le droit de M. Rainsy de porter son cas devant le Conseil Constitutionnel".

S.A.R. Norodom Ranariddh

Président du Funcinpec, premier Premier ministre

Extraits de la "Mise au point" de S.A.R. Samdech Krom Preah Norodom Ranariddh, publiée le 27 juin 1995 :

"(...) En tant que membre de la Famille Royale, Premier Premier Ministre du Gouvernement Royal, Parlementaire, Président du FUNCINPEC, et citoyen, j'ai enduré pendant des mois les diffamations et les insultes les plus calomnieuses, sans fondement ou mensongères, de la part de Monsieur Sam Rainsy, non seulement à mon égard mais aussi à l'égard de l'Assemblée Nationale, du Gouvernement Royal, du FUNCINPEC et de son Président, (...).

"Après ces insultes et ces diffamations répétées, j'étais prêt pourtant entre les 8 et 20 juin 1995 à accorder le pardon, car ce ne sont pas les attaques personnelles que je peux subir qui dicteront ma conduite. Mais la réponse qui m'a été faite par ce Monsieur a été une soi-disant leçon de civisme adressée au Comité directeur du FUNCINPEC et à son Président (cf sa lettre en date du 20 juin 1995).

"(...) Pour ma part, non seulement j'assume avec plaisir l'entière responsabilité de la juste décision prise à l'unanimité de ses membres, dont S.A.R. le Prince Norodom Sirivudh, par notre Comité directeur à l'encontre de Monsieur Sam Rainsy,

mais je l'approuve, la soutiens et l'approuve également.

"Bien que n'étant pas, intentionnellement, à l'Assemblée nationale lors de la séance du 22 juin 1995, c'est avec beaucoup d'honneur et de satisfaction que je soutiens la proclamation faite par S.E. Monsieur le Premier Vice-président de cette haute Assemblée, mettant fin au mandat de député de M. Sam Rainsy.

Je suis également solidaire des, au moins, 105 députés qui ont spontanément acclamé cette proclamation.

"Je suis également fier d'appartenir à cette Assemblée qui, au cours de la séance du 22 juin, a montré à notre Peuple et au monde entier que, malgré les pressions venant des étrangers, Elle a agi en tant qu'organe investi des pouvoirs de décision souverains. Sa décision a été prise en parfaite conformité avec la Constitution, ses règlements intérieurs, la loi électorale en vigueur, ses pratiques et précédents, et le principe qui régit le mode de scrutin à la proportionnelle adopté par les Accords de Paris sur le Cambodge et la loi électorale pré-citée (cf l'Assemblée Nationale le 22 juin 1995) (...)

"Moi je dirai que ce 22 juin est une journée qui a consacré la renaissance d'un Cambodge libre, souverain et démocratique".

A PROPOS ...

lorsque le premier Premier Ministre note que "M. Sam Rainsy sillonne le monde" et demande : "avec quel argent ?", ne fait-il pas discrètement allusion à cet épisode ?

Une autre question : cette rumeur lancée contre Madame la vice-Gouverneur de la Banque centrale, Funcinpec, n'est-elle pas la riposte à la rumeur lancée contre S.E. le Gouverneur, PPC ?

après tout ...

L'exclusion du Funcinpec de M. Sam Rainsy a-t-elle été votée, oui ou non, par S.A.R. Norodom Sirivudh ? Le Président du Funcinpec dit que oui, et y insiste : "La juste décision prise à l'unanimité de ses membres, y compris S.A.R. Norodom Sirivudh" (Déclaration du 27 juin). Mais on peut observer que Norodom Sirivudh était à l'étranger le jour de la décision du Comité directeur du Parti le

13 mai. Et que revenu à Phnom Penh le Secrétaire général du Funcinpec a déclaré, le 7 juin, que cette expulsion "n'avait pas été faite en conformité avec les statuts et le règlement intérieur". Selon le Phnom Penh Post du 30 juin, il aurait l'intention de réunir un "vaste Congrès du parti" - précédé par un "pré-Congrès" réunissant une centaine de responsables des provinces, districts et sous-districts-, "qui donnerait une véritable chance

à un débat démocratique".

Si ce Congrès décidait la réintégration du député exclu, l'éviction de l'Assemblée devrait logiquement se trouver annulée. Une telle éventualité pourrait dissuader Sam Rainsy de fonder un nouveau parti. Ce serait sans doute l'intérêt du Funcinpec. Les dirigeants du Funcinpec pourraient, pour cette raison, se résoudre à revenir sur un débat qui à leur goût n'a que trop duré.

(suite page 6)

LE CAS SAM RAINSY

DES PARLEMENTAIRES FUNCINPEC

Les parlementaires du Funcinpec ont publié un Message, daté "juin 1995", qui donne les "arguments de fonds" justifiant que "le siège de député Funcinpec occupé par M. Sam Rainsy, qui a perdu sa qualité de Membre du parti Funcinpec, soit occupé par M. Nou Sang Khan":

1. Système électoral : cette demande est en parfaite conformité avec l'esprit du mode de scrutin (proportionnelle de listes) adopté par les Nations Unies (...). Dans ce cas précis, comme le montre clairement le bulletin de vote utilisé pour les élections des 23-28 mai 1993, les électeurs se sont prononcés pour les partis politiques et non des candidats-individus (...). Et d'ailleurs l'annexe 3, paragraphe 6, des Accords de Paris du 23 octobre 1991 précise : "l'affiliation à un parti sera nécessaire pour être candidat aux élections à l'Assemblée Constituante. Les partis politiques présentent les listes de candidats devant être inscrits sur les listes électorales qui se présenteront aux élections au nom de ces partis".

2. Texte : "(...)En conséquence, il y a un lien automatique entre l'appartenance à un parti et la détention d'un mandat parlementaire (...)"

3. Précédent : "Le parti Funcinpec avait demandé qu'un de ses candidats, Monsieur Yang Sem, déclaré dûment élu par l'APRONUC (...) soit rayé de sa liste pour manque de loyauté envers le parti Funcinpec. Sans aucune objection, et sans qu'aucun débat n'ait été jugé nécessaire

par les responsables des élections, notamment Monsieur le Professeur Reginald Austin, Chief Electoral Officer (UNTAC), Monsieur Yang Sem a perdu sa qualité de parlementaire et perdu son siège de Député pour la raison qu'il cessait d'être membre du Funcinpec

4. Pratique : "Plusieurs Parlementaires dûment élus ont été remplacés en conformité avec les dispositions de ce même article 78, paragraphe 2, de la loi électorale de 1992 des Nations Unies applicable au Cambodge.

"Si un membre dûment élu en application de l'article 80, alinéa 1 paragraphe b, décède, démissionne, ou est autrement empêché de siéger durant le mandat prévu, le candidat dont le nom suit celui du dernier des candidats du parti dûment élu sur la liste où figurait le membre élu, est déclaré dûment élu".

5. Doctrine : "Le Parti est seul compétent à décider des sanctions envers ses membres. (...) la double notion de subordination et de loyauté à l'égard du parti sur le programme duquel il s'est présenté est une composante déterminante du statut de député. (...) Il en résulte que tout manquement à cette obligation doit trouver une sanction logique dans la radiation du candidat de la liste, ou la révocation de l'élu.

6. L'Assemblée Nationale cambodgienne est souveraine: rappel de l'opinion de M. Boutros Boutros-Ghali "il s'agit d'une "question strictement interne" (...).

DES JURISTES FRANÇAIS

Connaissant bien le Cambodge et en particulier la Constitution de 1993 et la Loi électorale appliquée en 1993, des juristes français nous ont fait parvenir un texte dont voici les extraits essentiels :

"(...) En résumé, il s'agit de savoir si un lien juridique existe entre l'appartenance d'un élu à un parti politique et son statut de député.

"La Constitution :

(...) Attachons-nous plutôt au chapitre VII qui traite de l'Assemblée. Une première lecture permet d'emblée de constater qu'il ne contient pas une seule référence aux partis politiques (...) Il ne faut pas inférer de cette remarque que les partis seraient inconstitutionnels ou inexistantes juridiquement. Ils existent, mais en dehors de la constitution, ils ont le statut d'associations privées. La constitution ne prévoit que des "députés" considérés individuellement.

"Le chapitre VII s'ouvre par les articles 76 et 77 qui sont essentiels pour l'analyse du cas Sam Rainsy (...) : l'article 76 énonce les conditions exigées des candidats (candidats, et non partis politiques) et les modalités du suffrage; l'article 77 dispose que "les députés représentent la nation toute entière et non les électeurs de leur circonscription"; il ajoute que "tout mandat impératif est nul".

"Les deux expressions signifient que le constituant cambodgien a choisi un système de démocratie libérale représentative, et non un système de démocratie directe ou populaire. Le député ne représente pas les électeurs de sa circonscription, mais l'ensemble de la nation; c'est à dire qu'une fois élu, il ne doit pas défendre les intérêts d'une frac-

tion de la population (ses électeurs), mais l'intérêt général du pays. (...) Sur le plan juridique, les députés sont les élus de la nation; et cette disposition a été prévue pour garantir leur liberté à l'égard des électeurs comme des groupes de pression et des ... partis politiques. (...) Une fois élu, le député ne représente pas tant son parti que la nation toute entière.

"L'interdiction du mandat impératif en est le pendant logique : le député ne peut recevoir d'instructions de ses électeurs; bien plus, il ne peut être révoqué par ses électeurs (...). La seule sanction possible se situe au moment des élections suivantes.

"(...) Appliquée au cas Sam Rainsy, on voit tout de suite le caractère fondamentalement subversif -au regard du texte constitutionnel- de la procédure engagée contre lui. Pas plus que ses électeurs, son parti ne peut prétendre lui imposer des directives. Depuis son élection en 1993, Sam Rainsy est l'élu de la nation; pas de la province de Siem Reap ou du parti Funcinpec. Aucun texte n'oblige un député à faire partie d'un groupe politique ni à lui rester fidèle. Le respect de la discipline d'un parti -association de droit privé- ne saurait prévaloir sur le mandat électif décerné par la nation toute entière (...).

"Règlement intérieur :

"(...) Rien sur les partis politiques (...) aucune mention de l'expulsion d'un membre (...). L'article 83 relatif au remplacement prévoit "En cas de démission, d'absence (...) ou de décès, (...)

"La loi électorale :

(...) aucune disposition ne concerne un député qui aurait été exclu de son parti (...).

A PROPOS ...

PLDB

Réuni en Congrès au stade olympique le 9 juillet, le Parti Libéral Démocratique Bouddhiste a décidé de remplacer l'équipe dirigeante du parti, et notamment son fondateur et président Son Sann, par une nouvelle équipe, menée par leng Mouly -ministre

de l'Information. Déjà dans le passé, au temps des maquis, le style très personnel de S.E. Son Sann avait provoqué des fractures au sein du BLDP, et de sérieuses frictions, par exemple lorsque leng Mouly s'était trouvé exclu du Conseil National Suprême en mars 1993.

On observe aussi que les "démis" critiquaient parfois le

gouvernement : Son Soubert (voir son interview à *Cambodge Nouveau* n° 24), Kem Sokha, président de la Commission des droits de l'homme (CN n° 23), Pol Ham, fondateur du journal *Le Démocrate* ...

une première

Le 7 juillet, au CDC, a été signé entre le Gouvernement

cambodgien, représenté par S.E. Keat Chhon, et la société française Dumez-GTM avec la société malaisienne Muhibbah Masteron, le contrat de rénovation de l'aéroport de Pochentong (CN n° 28). La signature a été suivie d'une réception -la première- à la nouvelle ambassade de France, entièrement rénovée par Feal International.

Population au Cambodge

Le Cambodge compte environ 10,4 millions d'habitants. Chaque année, la population augmente de 275 000 personnes (2,6%). A ce rythme, en l'an 2000, la population devrait atteindre les 12 millions d'habitants. La perte de population engendrée par les années du régime de Pol-Pot a été comblée par le baby-boom qui a suivi.

Ces chiffres présentés le 10 juillet dernier, à l'occasion de la journée mondiale pour la population, par le Fonds des Nations Unies pour la Population (F.N.U.A.P.) ne sont que des estimations. Il faudra attendre le recensement de 1998 pour avoir des données plus fiables.

Mortalité infantile très élevée

Dans tout le sud est asiatique, seul le Laos connaît une augmentation de la population plus rapide avec un taux de croissance de 2,9%. Selon les chiffres du F.N.U.A.P., la moitié de la population du Cambodge est âgée de moins de 17 ans et 54% des Cambodgiens sont des Cambodgiennes.

Le taux de mortalité reste le plus élevé de la région avec cent-vingt enfants sur mille qui meurent avant l'âge d'un an.

Autre chiffre alarmant : neuf femmes sur mille meurent des complications de grossesses ou d'un accouchement. Chacun de ces décès laisse en moyenne trois

enfants orphelins de mère. Bien que 90% des femmes interrogées par les enquêteurs du F.N.U.A.P., disent vouloir espacer les naissances, elles ne sont que 7% à utiliser un contraceptif moderne et 7% à avoir recours à un moyen traditionnel de contraception.

Inadéquation population/ressources

Selon le directeur du F.N.U.A.P. à Phnom Penh, Vincent Fauveau, le gouvernement ne voit pas la régulation des naissances comme un moyen de contrôler la croissance de la population mais plutôt comme un moyen d'améliorer la santé des mères et des enfants.

"Le gouvernement estime que la population n'est pas encore suffisante. Mais nous sommes inquiets car elle va augmenter de façon très importante et il risque d'y avoir une inadéquation entre la croissance des ressources et la croissance de la population."

Premier recensement depuis 35 ans

Le recensement de 1998 permettra de confirmer les tendances. Afin de préparer au mieux le premier recensement depuis 1962, le F.N.U.A.P. a fait appel à un démographe indien, Rama Rao.

Dans l'année à venir, il se chargera de former les équipes.

"Le territoire va être divisé en de petites entités pour permettre aux enquêteurs de visiter chacune des familles. Chaque personne devra interroger 600 individus soit 150 familles", précise Rama Rao.

Le recensement, financé en majorité par les Nations Unies, devrait coûter 4,5 millions de dollars environ.

C.C.

(suite de la page 8)

loi, le Roi, ou le chef de l'Etat par intérim, peuvent donner un avis en demandant à l'assemblée de réexaminer le texte avant promulgation.

Des journalistes divisés

L'adoption de cette loi très restrictive intervient au moment où les journalistes se divisent. La ligue des journalistes cambodgiens (L.J.C.), créée par des dissidents de l'AJK, a tenu son congrès le 6 juillet dernier. Le prince Ranariddh était là le matin, l'après-midi, il cédait la place au second Premier ministre Hun Sen au discours enflammé et virulent. Il a attaqué l'AJK de Pin Samkhon, coupable d'avoir entrepris des sondages de popularité dans une période de réconciliation nationale.

Il s'est félicité de la création de

dans la création de la nouvelle association. Des esprits chagrins avaient cru voir dans cette création un bon moyen d'affaiblir les journalistes au moment du vote de la loi.

Mauvaise gestion, ambition politique du président Pin Samkhon et conflits de personnalité sont les motivations des dissidents. *"Pin Samkhon n'était pas neutre, il utilise les moyens de l'association pour son journal et se sert de l'A.J.K. à des fins politiques"*, estime le président de la L.J.C. Chum Kanal. *"Maintenant qu'il y a deux associations, nous allons pouvoir comparer et savoir laquelle est la plus forte"*.

Point de litige essentiel pour la L.J.C. : l'organisation du congrès de la fédération internationale des journalistes à la fin du mois, à Phnom-Penh. Ce congrès prévu de longue date

Les deux associations

Association des Journalistes Khmer(AJK) créée en 1993
Président : Pin Samkhon, rédacteur en chef de Khmer Ekareach Newspaper
Membres: 4 organes, 500 individuels
Ligue des journalistes cambodgiens (LJC) créée le 3 juin 1995
Président Chum Kanal, directeur politique de Koh Santépheap
Membres : 43 organes

la nouvelle association en remarquant que : *"Pour devenir un quatrième pouvoir, les journalistes doivent s'unir et être des professionnels de la vérité. Personne n'osera vous (les journalistes) donner le quatrième pouvoir, on cherchera même à vous empêcher de l'acquérir, tant que vous ne travaillerez pas pour la vérité"* Hun Sen a nié toute implication

aura pour thème "Médias et gouvernement". Les dirigeants de la L.J.C. ne peuvent supporter que leur adversaire, aujourd'hui affaibli par la désertion de ses membres, soit l'hôte de la conférence. Bizarrement, leur discours semble plus enflammé contre ce qu'ils nomment une "injustice" que contre la sévérité de la loi sur la presse... • C.C.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement

Cambodge Nouveau
bi-mensuel
Politique, Economie, Finance

Directeur de la publication Chea Savuth
 Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel
 Enquêtes : Christine Chaumeau
 Mise en page : Jean Cévennes
 Impression : CIC
 Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh

CAMBODGE NOUVEAU

tel (015) 91 19 67

est vendu uniquement par abonnement
 exemplaire gratuit sur demande



CHANGEMENT DE DIRECTION

LUC VOUS ACCUEILLE
AU CACTUS

buffet de salades à
volonté à 2 \$ s. c.
tous les midi

GRAND CHOIX DE
BIERES

LE CACTUS

de 10 heures du matin à 2 heures du matin

94, BOULEVARD PREAH SIHANOUK - PHNOM-PENH

Loi sur la presse : attention danger

L'Assemblée nationale examine depuis le 26 juin la loi sur la presse. Elle vient d'adopter les articles 12 et 13. Le texte est flou, les peines sévères, la liberté d'expression est remise en cause. Au même moment, les journalistes se divisent.

Les 10 et 11 juillet derniers, l'Assemblée nationale a adopté les très sévères articles 12 et 13 de la loi sur la presse. Désormais, pour toutes informations publiées ou reproduites qui affectent "la sécurité nationale ou la stabilité politique" ou qui "humilient les institutions nationales", journalistes, rédacteur en chef et directeur de publication encourent de fortes amendes, jusqu'à 15 millions de riels, et des peines de prison (jusqu'à 3 ans).

Un texte flou

La référence au code pénal dans l'article 12 hypothèque dangereusement la liberté d'expression surtout compte tenu du flou de la formulation.

A partir de quel moment une information met-elle en danger la stabilité politique ? Evoquer les dissensions au sein du B.L.D.P. ou l'éviction de Sam Rainsy du FUNCINPEC et de l'Assemblée nationale; souligner la lenteur du travail législatif peuvent pour certains "affecter la stabilité politique".

Quelles sont les institutions nationales à ne pas humilier ? La simple référence à une erreur d'un organe du gouvernement constitue-t-elle une humiliation ? Qui donc aura le pouvoir d'interpréter les termes vagues de ces articles ?

Malgré ces questions qui restent en suspens, les députés ont

adopté à une large majorité ces deux articles. Malgré consolation, les élus ont diminué les amendes encourues par les journaux par rapport au projet de loi initial.

Une liberté d'expression réduite

"Le gouvernement pourra définir quand il le souhaite le terme de stabilité politique, s'insurge le président de l'association des journalistes khmers (AJK), Pin Samkhon. Tant qu'il n'y aura pas de définition des mots, la liberté d'expression n'existera pas au Cambodge."

Dernier espoir de voir ce texte amendé : au moment du vote final les députés peuvent revenir sur telle ou telle disposition de la

(suite page 7)

Loi sur la Presse : des articles sévères

Art.12 : "La presse ne doit pas publier ou reproduire des informations qui affectent la sécurité nationale ou la stabilité politique. Le directeur de publication, le rédacteur en chef ou l'auteur de l'article sont passibles d'une amende de 5.000.000 de riels à 15.000.000 de riels sans tenir compte des dispositions pénales"

Les ministères de l'information et de l'intérieur ont le droit de confisquer le numéro mis en cause. Le ministère de l'information a le droit de suspendre la publication pendant 30 jours au maximum."

Art.13 : "La presse ne doit pas publier de fausses informations qui entraînent humiliation et outrages contre les institutions nationales. De telle publications sont passibles d'amendes comprises entre 5.000.000 et 10.000.000 de riels."

ATR. The people. The planes. The total service system.



Aces, Colombia /
Air Atlantique,
France / Air
Botswana, Bots-

wana / Air Calédonie, France / Air Greece, Greece /
Air Sicilia, Italy / Air Guadeloupe, France / Air Inter
Gabon, Gabon / Air Dolomiti, Italy / Air Littoral, France /
Air Malawi, Malawi / Air Martinique, France / Air
Mauritius, Mauritius / Air Saint-Pierre, Saint-Pierre-et-
Miquelon France / Air Tahiti, France / American Eagle,
USA / Atlantic South-east Airlines, USA / Asecna,
Africa / Aviacion del Noroeste,
Mexico / Avianova, Italy /

Airways International,
United Kingdom /
Taiwan / Trans Jamaican
Aeromar, Mexico / TWE,
USA / Tuninter, Tunisia /
Vietnam / Summit, USA /
Verde / TAT European Airl.

Mandalay, Myanmar / Línea
Aereas Navarras, Spain /
Aeromar, Mexico / TW
Express, USA / Iran Asseman
Airlines, Iran / Lao Aviation, Laos /
Trans World Express, Trans States Express,
USA / DGAC / STNA, France / Garde Présidentielle Gabon,
Gabon / Royal Air Cambodge, Kingdom of Cambodia / Lot,
Poland / Mahalo Air, USA (Hawaii) / Olympic Aviation,
Greece / Pantanal, Brazil / Regional Airlines, France /
Lot, Poland / Royal Air Maroc, Morocco / Holmstroem
Air, Sweden / Jat, Yugoslavia / Bangkok Airways,
Thailand / Tam, Madagascar / Comair, South Africa /

1, allée Pierre-Nadot, 31712 Blagnac Cedex - France
Tél.: (33) 61.93.11.11 - Fax: (33) 61.30.07.40

MORE THAN 420 AIRCRAFT IN SERVICE
WORLD WIDE 4.000.000 FLIGHT
CYCLES SINCE ENTERING INTO SERVICE

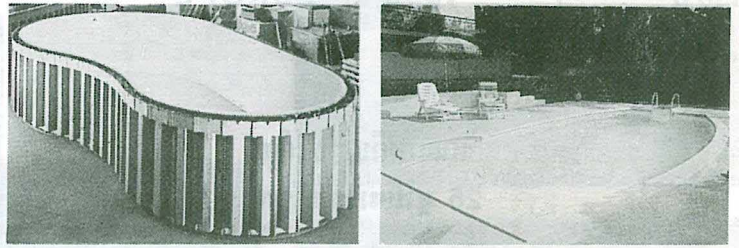
ATR
THE TOTAL SYSTEM

Les piscines

JEAN DESJOYAUX
N° 1 E N E U R O P E

25 Years of experience,
a unique "Know How"

*Building The Future
Together*



Backed by years of building experience, attentive to market requirements and the needs of our customers, we have developed two basic revolutionary techniques which have become the standard in the world of the swimming pool :

1 - The filtration unit.

2 - The reinforced concrete structure.

A dual innovating and patented concept, which has made the swimming pool a luxury accessible to all, while preserving all the advantages of a durable construction based on the solidity and reliability of concrete.

Safety guaranteed, esthetic studied, we wanted the swimming pool to be an integral part of the true art of living, rather than being a mere tangible investment. Water is a "health" investment, that's why our filtration systems are designed for sports, to provide fitness and vitality, thanks to hydro and balneotherapy.

A Leader in Europe with more than 30,000 customer references, our innovative spirit has made us pioneers throughout the world.

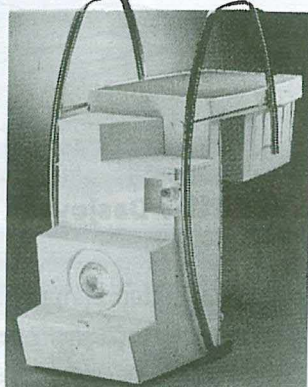
*You can trust
real experienced
professionals*

The First exclusive
worldwide network

We are the First pool manufacturer listed on the Paris Stock Exchange and official sponsor of the Federation Francaise de Natation.

Today the Desjoyaux Group is present in over 60 countries with 350 points of sale carrying the Desjoyaux name, with customers of all nationalities and cultures convinced by the same philosophy and concept.

**Built
in 10
days***
For standard pools
normal size*

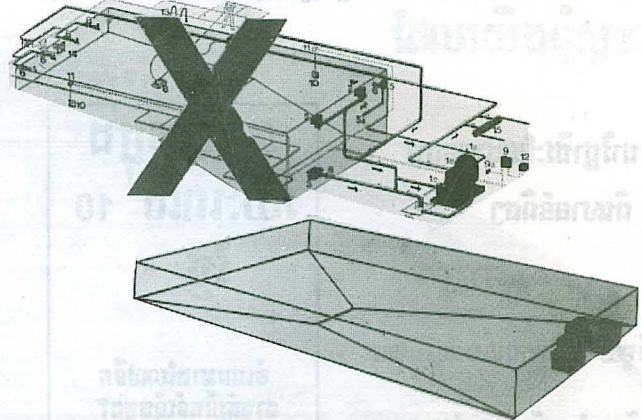


① The Desjoyaux concrete structure, or permanent formwork

Conceived by Jean-Desjoyaux and patented in 1978, the Desjoyaux concrete structure, unique through its simplicity, safety and speed of construction, offers our creations all the advantages of reinforced concrete, indispensable to the durability of your pool, without its inconveniences. Concrete represents more than 80% in Desjoyaux constructions.

Today injected on 650 to 1,300 ton presses, the Desjoyaux "Permanent Formwork", through specific raw material transformation processes at the forefront of innovation, does not rot, is self supporting, while combining environmental friendliness with swimming pool resistance and durability.

Thanks to the Desjoyaux concrete structure, you can build the pool of your dreams on any type of land, whatever the form and dimensions. In addition to its ten-year warranty, the moulding structure carries the veritas stamp of approval. Four production phases and a few weeks are all that is needed to make your dreams come true.



② Desjoyaux filtration or "pipe-free" Filtration

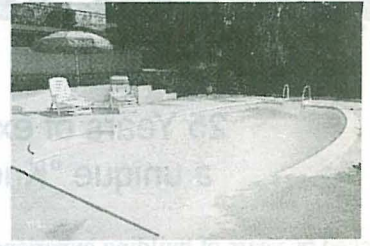
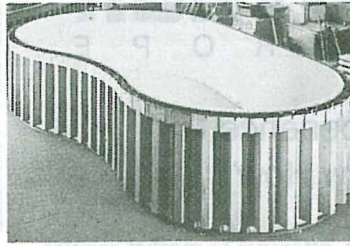
The Desjoyaux filtration system was designed to solve all problems inherent in the construction of swimming pools. Patented in 1983, the Desjoyaux "compact group" integrates the technical room and avoids buried pipes, drilling of side walls, joints, plumbing... and thus eliminates any risk of leaking. A pragmatic and efficient technique, thanks to the power of the pump and the activated filtering pocket or active membrane which guarantees filtering of the pool's entire volume obtaining perfectly crystalline water.

Our specialists can realize any dimensions for your DESJOYAUX Swimming Pool :

From 6m x 3m size, up to 50m x 25m, standard or free design.

HOTELS RESORTS - CONDOMINIUMS - VILLAS - PUBLIC & PRIVATE SPORT CENTERS

មានការពិសោធន៍ចំនួន
25 ឆ្នាំចេះរបៀបប្រែក្លាយ



ដោយមានការពិសោធន៍ ក្នុងការសាងសង់ ជាច្រើនឆ្នាំហើយយកចិត្តទុកដាក់ទៅលើតម្រូវការតាមទីផ្សារ និងសេចក្តីត្រូវការរបស់អតិថិជន យើងបានធ្វើការអភិវឌ្ឍន៍ផ្នែកបច្ចេកទេសជាគ្រឹះ ដែលប្រើប្រាស់ធាតុធាតុដើមដែលបានក្លាយជាគំរូ នៃអាងហែលទឹកក្នុងពិភពលោក :

1/ គ្រឿងទំនាក់

2/ រចនាសម្ព័ន្ធពីបេតុងដែលធ្វើអោយទាំ

គំនិតច្នៃប្រឌិត និងការទទួលប្រកាសពីយប់ត្រង់ ដែលធ្វើអោយអាងហែលទឹកទៅជាគ្រឿងដ៏ប្រណិទេសមានអាយុកាលវែងឆ្នាំរយៗ អនុប្រយោជន៍គ្រប់យ៉ាង នៃសំណង់បីដេរ ដែលពឹងផ្អែកលើការរឹងមាំ ដែលអាចសម្រួលលើបានរបស់បេតុង ។ ដោយមានការធានាសុវត្ថិភាពនិងការសិក្សាពី សេវាកម្មភាព យើងខំឱ្យអាងហែលទឹកនេះទៅជាផ្នែក ដែលជាប្រព័ន្ធរបស់សិប្បកម្មនៃការរស់នៅ ជាជាងគ្រាន់តែជាការដាក់ធាតុ ធ្វើវិនិយោគ ដែលអាចប្តូរយកប្រាក់បាន ។ ទឹកគឺជាការវិនិយោគធនធានផ្នែកសុខភាព ដែលជាមូលហេតុធ្វើឱ្យប្រព័ន្ធទំនាក់របស់យើងត្រូវបានរៀបចំឡើងដើម្បីផ្តល់នូវ ភាពសមសួននិងរៀបរយសូមអរគុណដល់ការ ព្យាបាលដោយប្រើទឹកក្តៅ Baño therapy ។ តំបន់ទេកូឡូជីប Europe ដោយយោងទៅលើអតិថិជនជាង 30,000 នាក់ វិញ្ញាណឱ្យរបស់យើងបានធ្វើអោយយើងក្លាយជាអ្នកគ្រូស្រាវជ្រាវក្នុងពិភពលោក ។

① រចនាសម្ព័ន្ធបេតុង Desjoyaux ឬក៏ការងារជាទម្រង់អចិន្ត្រៃយ៍

រចនាសម្ព័ន្ធបេតុង Desjoyaux ធ្វើឡើងដោយ Jean Desjoyaux និងទទួលប្រកាសពីយប់ត្រង់ក្នុងឆ្នាំ 1978 ។ រចនាសម្ព័ន្ធបេតុង Desjoyaux ប្រើប្រាស់ស្ថិតិស្ថេរភាព និងឈ្លៀតនៃការងារសាងសង់បានផ្តល់នូវការបង្កើត អនុប្រយោជន៍ទាំងអស់របស់បេតុងរឹងមាំ សារៈសំខាន់សំរាប់ការរឹងមាំរបស់អាងហែលទឹករបស់លោកអ្នក ដោយធានាការរំខាន ។ បេតុងនេះ ចំនួនជាង 80 % នៅក្នុងសំណង់ Desjoyaux ។ បច្ចុប្បន្ននេះគេបានដាក់ការងារទម្រង់អចិន្ត្រៃយ៍ Desjoyaux ក្រោមសម្ពាធពី 650 ដល់ 300 តោន ដោយគ្មានកាត់តាម រឹតតែផ្អែមវត្ថុធាតុដើមគ្មានលាស់ ហើយប្រើប្រាស់ទឹកនិងមាន មិនទុកខ្ទប់ ហើយគាំទ្រខ្ទង់ទៀតនៅលើលើក្រុមបញ្ជូនការស្ថិតស្ថេរផ្នែកចិញ្ចឹមការជាមួយនិងភាពទប់ទល់នៃអាងហែលទឹកនិងការរឹងមាំ ។ សូមអរគុណដល់រចនាសម្ព័ន្ធបេតុង Desjoyaux លោកអ្នកសង់អាងហែលទឹកដែលយើងសុំមិន នៅលើផ្ទៃដីគ្រប់បែប ទោះជាត្រូវទប់ទល់នឹងទម្រង់ណាក៏ដោយ ។ បច្ចុប្បន្នលើកិច្ចធានាចំនួន 10 ឆ្នាំ រចនាសម្ព័ន្ធផ្នែកទាក់ទងបានទទួលការយល់ព្រមពិតៗ ។ ដំណាក់កាលផ្នែកស្ថិតស្ថេរដែលចំនួននេះរយៈពេលបី ឬ បួន អាចឱ្យនោះជាទីដែលគេត្រូវការ ដើម្បីធ្វើអោយស្ថិតស្ថេរលោកអ្នកក្លាយជាការពិត ។

ការងារជាវិញ្ញាណដ៏ដែលមានការ
ពិសោធន៍ពិតៗ

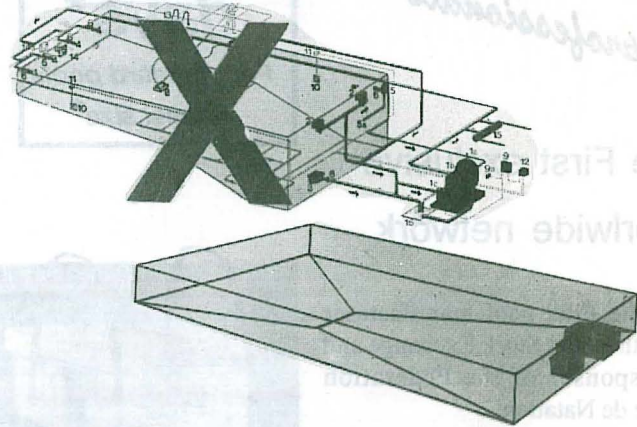
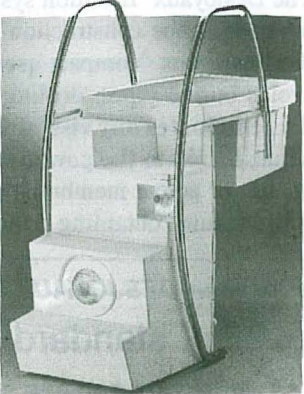
**ស្ថាបនាក្នុង
រយៈពេល 10
ថ្ងៃ ***

ចំពោះអាងហែលទឹក
តាមគំរូនិងទំហំផ្សេងៗ

បណ្តាញទិញ លើពិភពលោកទាំងមូល

យើងខ្ញុំជាអ្នកធ្វើអាងហែលទឹកទី 1 ដែលមាន
ទុកក្នុងបញ្ជីរបស់ Stock Exchange នៃទីក្រុង
ប៉ារីសនិងអ្នកគាំទ្រការងាររបស់សហព័ន្ធតារាងផ្នែក
ហែលទឹក ។

បច្ចុប្បន្ននេះ ក្រុម Desjoyaux បានប្រើប្រាស់
60 ប្រទេសដោយមានលោកចំនួន 350
កន្លែងដាក់ផ្ទុក Desjoyaux នឹងមានអតិថិជន
គ្រប់សញ្ជាតិវិញ្ញាណ ដែលទាក់ទាញចិត្តដោយសេចក្តី
និងគំនិតច្នៃប្រឌិត ។



② ចំណែក Desjoyaux ឬចំណែកគ្មានបំពង់ ប្រព័ន្ធទំនាក់

Desjoyaux ធ្វើឡើងសម្រាប់បញ្ហា ទាំងឡាយណាដែលទាក់ទងទៅនឹងសំណង់របស់អាង
ហែលទឹក ។ ដោយទទួលបានប្រកាសពីយប់ត្រង់ ក្នុងឆ្នាំ 1983 នោះក្រុមទូទៅល្អរបស់
Desjoyaux បានទទួលបញ្ជូននូវប្រព័ន្ធ បច្ចេកទេសដែលមិនមានបំពង់បង្ហូរ,
ការខូចបញ្ហា, ជំនរ, ប្រព័ន្ធបំពង់ទឹក, ហើយ ក៏បំពង់នូវការប្រើប្រាស់
ដោយប្រើប្រាស់ប្រទាន ។ បច្ចេកទេសដែលគិតពីលទ្ធផលនិងផ្តល់ផលប្រយោជន៍ សូមអរគុណដល់
នាគុណភាពនៃម៉ាស៊ីនបូម និងគ្រឿងទំនាក់ដ៏សកម្មនៃក្លាសស៊ីកូដែលធានាទំនាក់ទំនងរបស់អាង
អាង ហើយក៏ទទួលបាននូវទិដ្ឋភាពដ៏ទន្ទឹមដូចកញ្ចក់ ។

ធ្វើឱ្យស្របនិយោគអ្នក
ក្លាយជាភារកិច្ច...

la difference

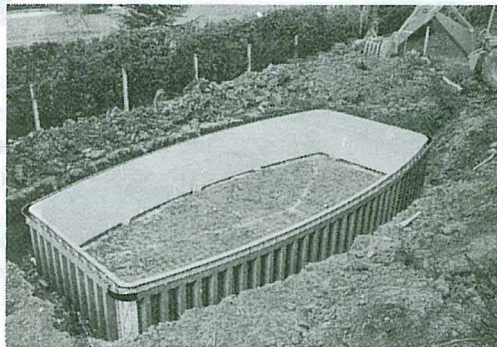
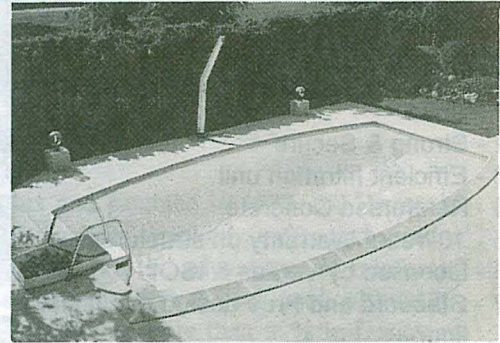
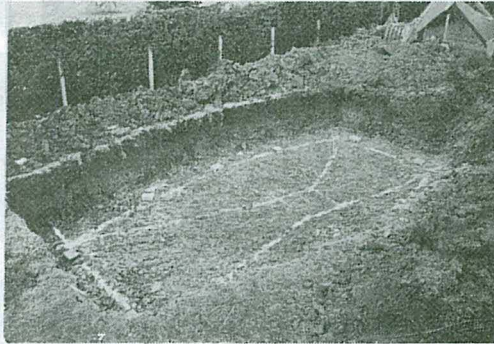
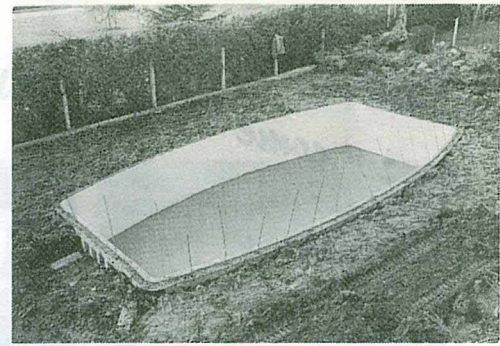
យើងមានការខុសប្លែក

- 1- ម៉ា
- 2- ម៉ាតូនផ្តល់ព្រោះថ្នាក់
- 3- គ្រឿងចំណេះដ្ឋានល្អ
- 4- បេតុងរឹងមាំ
- 5- ធានា ១០ ឆ្នាំ ផ្នែកធានាសុវត្ថិភាព
- 6- ផ្តល់សិទ្ធិដោយ Veritas និង ISO
- 7- ទម្រង់ធ្វើតាមតំរូវការតំបន់ដោយសេរី
- 8- សេវាថែទាំ ដោយមិនគិតប្រាក់ក្នុងរយៈពេល 1 ឆ្នាំ
(* មិនរួមបញ្ចូលទាំងធនធាន)

បច្ចេកទេសសំរាប់សុខភាពនៃជីវិត

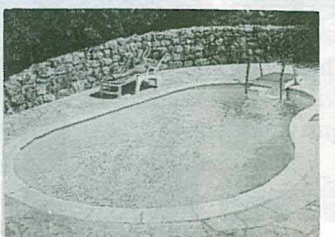
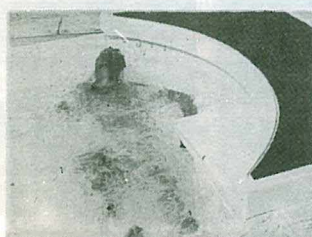
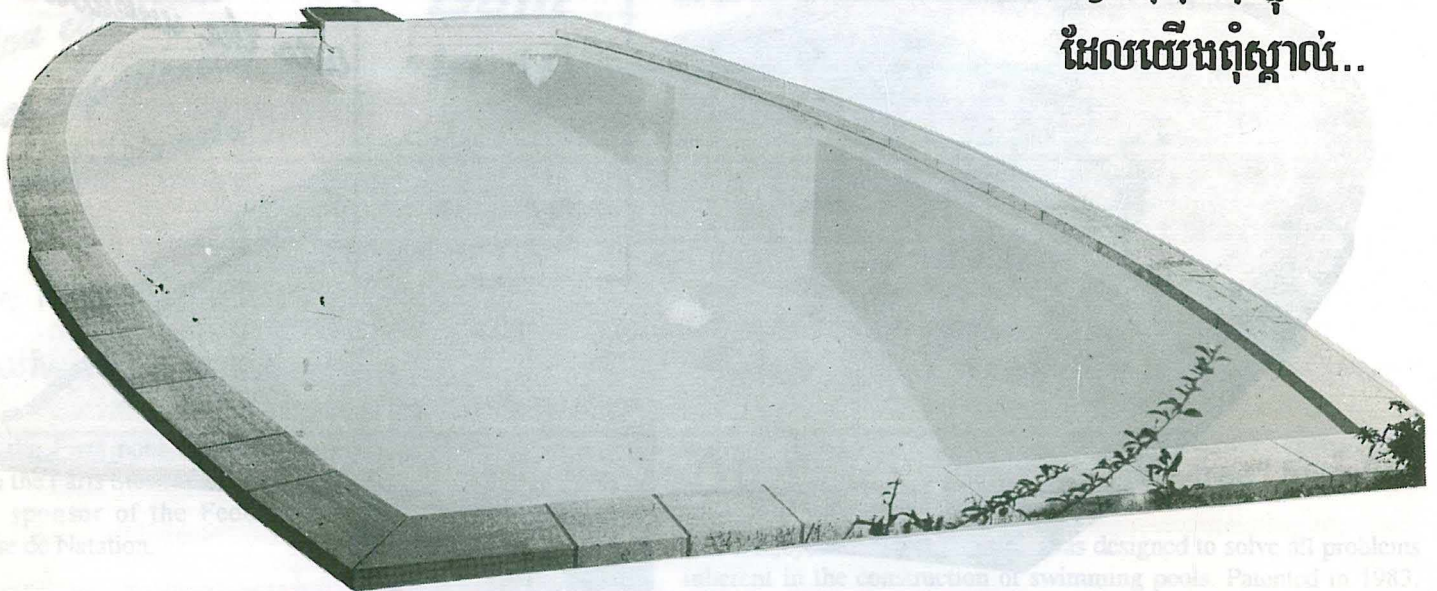
- 1- ទឹកក្តៅ
- 2- កន្លែងមុជទឹកទំនើបក្របដោយធានាម៉ាយ (Jacuzzi)
- 3- Thalassotheapy
- 4- ការព្យាបាលជំងឺដោយប្រើទឹក,
ទឹកនោះមានជាតិក្រូមីយ៉ែតដែលជួយកាត់បន្ថយ
- 5- ម៉ាស៊ីនប្រតិបត្តិ (24 Km ក្នុង 1 ម៉ោង)
- 6- បរិស្ថានស្ងួតប្រសើររាប់កំណត់លេខរៀង

ការខុសប្លែកគ្នា



ការប្រយុទ្ធនៃជីវិត

សូមកុំមុជចុះក្នុងទឹក
ដែលយើងពុំស្គាល់...



សម្រាប់ព័ត៌មានបន្ថែមសូមទាក់ទង :

ក្រុមហ៊ុនអភិវឌ្ឍន៍ KHAOU CHULY

ផ្លូវលេខ 13 , ផ្លូវ 306 សង្កាត់បឹងកេងកងទី 1 ខណ្ឌចំការមន

ទូរស័ព្ទ 23.28080, ទូរសារ : 23 / 27.036 Christophe QUEGUINER 015 / 918.142 ឬ Mr. Jean- Marie PASCAL 015 / 919.049

Make your dream come True ...

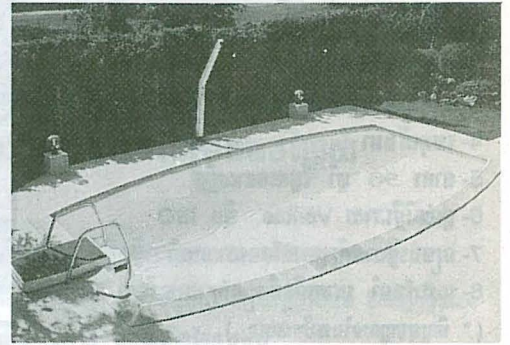
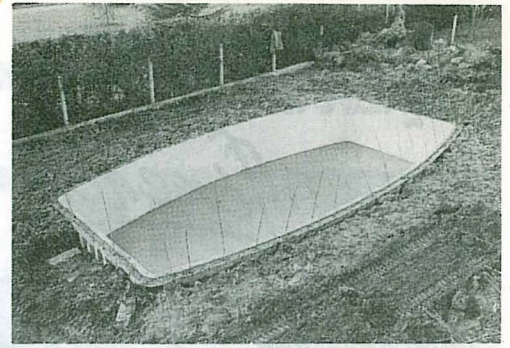
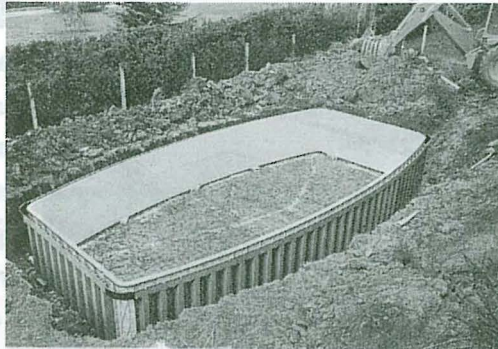
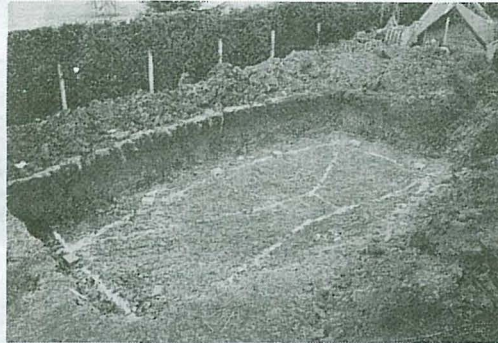
La différence

We are different

- 1 - Solid
- 2 - Strong & Secure
- 3 - Efficient filtration unit.
- 4 - Reinforced Concrete.
- 5 - 10 Years Warranty on structures.
- 6 - Licensed by Veritas & ISO.
- 7 - Standard and Free design available liner.
- 8 - 1 year maintenance service FREE* (*products are not included).

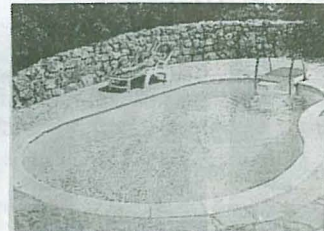
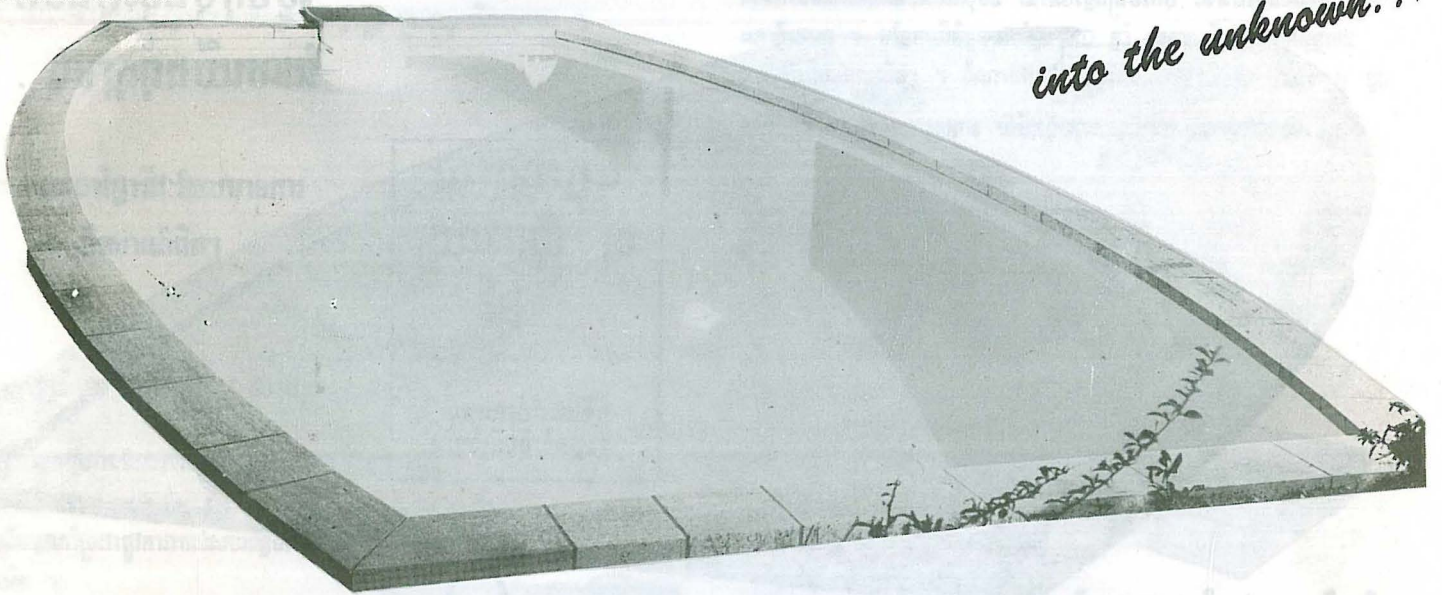
Healthy way of life

- 1 - Whirlpool.
- 2 - Spa & Jacuzzi.
- 3 - Thalassotherapy.
- 4 - Hydrotherapy.
- 5 - Turbo Jet (24 km/h).
- 6 - Automatic timer...



COMPARE

Don't dive into the unknown...



Your Contact for more information :

KHAOU CHULY DEVELOPMENT Co., Ltd

#13, Street 306, Sangkat Boeng Keng Kang 1, Khan chamcar Mon

Tel : 23 28.080 Fax : 23 / 27.036 Christophe QUEGUINER 015 / 918.142 or Mr Jean - Marie PASCAL 015 / 919.049